Envoyé en préfecture le 16/09/2024
Reçu en préfecture le 16/09/2024
Publié le
ID : 027-212704779-20240912-DL36_2024-DE

PRESSAGNY L'ORGUEILLEUX

REPUBLIQUE FRANCAISE

Mairie de

Pressagny l'Orgueilleux

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **12 septembre 2024 à 19h00** - Date de convocation : **6 septembre 2024**
Président : **Monsieur Pascal MAINGUY, Le Maire**
Secrétaire de séance : **Madame Marie-Madeleine MAGNAUDEIX**

Nombre de membres		
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	13

Membres présents à la séance : Mmes, MM. MAINGUY, ANDRIEUX, CARRIER, DESCHAMPS, GILLET, GLEIZES, GUION, INIGO, MAGNAUDEIX, formant la majorité des membres en exercice

Membres absents excusés ayant donné pouvoirs : Mmes, MM. LOCHON (pouvoir à M. CARRIER), VAUZOU (pouvoir à Mme GLEIZES), WECKSTEIN (pouvoir Mme ANDRIEUX), LE LAN-LE LUYER (pouvoir à Mme DESCHAMPS)

APPROBATION PROJET DEPLACEMENT COLUMBARIUM – DL 36/2024

Dans le cadre du projet global de réorganisation du cimetière de la commune, M. le Maire décrit le mauvais état du columbarium justifiant une restauration et propose à cette occasion son déplacement dans la partie du cimetière destinée aux cave-urnes. Les personnes concernées seront contactées individuellement de la procédure retenue.

Vote : Unanimité.

Le Maire, Pascal MAINGUY

MAIRIE DE PRESSAGNY L'ORGUEILLEUX 27 (Eure)